

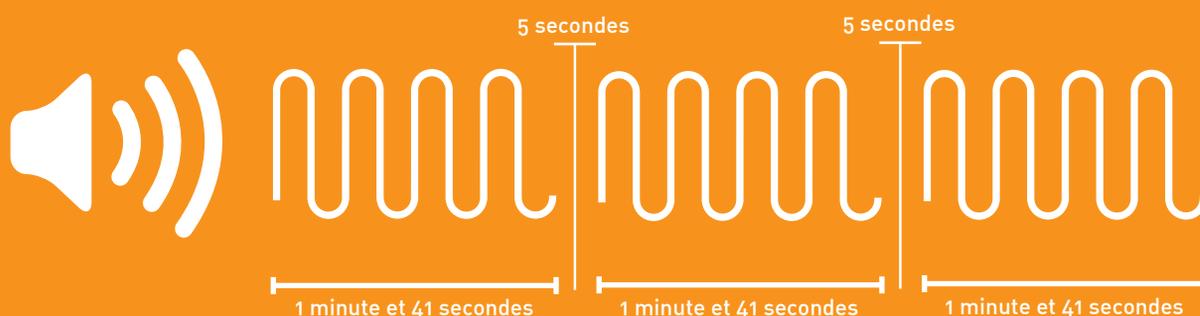
L'alerte en cas d'accident industriel



Sirène = confinement

1 Début d'alerte

Il comporte trois sonneries montantes et descendantes de chacune une minute et quarante et une secondes.



2 Pendant l'alerte

Gardez votre calme et observez les mesures de **confinement** suivantes :

À FAIRE



1.
ENFERMEZ-VOUS
DANS LE
BÂTIMENT LE
PLUS PROCHE



2.
BOUCHEZ TOUTES
LES ARRIVÉES
D'AIR, ARRÊTEZ LA
VENTILATION ET LA
CLIMATISATION



3.
ÉCOUTEZ LA RADIO
FRANCE BLEU
PICARDIE 100.2 FM

À NE PAS FAIRE



4.
N'ALLEZ PAS
CHERCHER VOS
ENFANTS À L'ÉCOLE,
ILS SONT PRIS EN
CHARGE



5.
NE TÉLÉPHONEZ
QUE SI VOUS ÊTES
EN DIFFICULTÉ

3 Fin d'alerte

Le signal de fin d'alerte correspond à une sonnerie monotone de 30 secondes.



un signal continu de 30 secondes



PRÉFET
DE LA SOMME

Les systèmes d'alerte sont testés tous les premiers mercredis de chaque mois, à 12h.